

Du vingt trois janvier an mil huit cent quatorze, à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jean François Auguste Agnès né
à Bayard le vingt trois à sept heures du matin fils de Jean Louis

et de Marie Augustine Vassier

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Louis Agnès

Premier témoin, Jean François Agnès âgé de vingt un ans
Second témoin, Marie Vassier âgée de quarante trois ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Auguste Agnès
Maire de Bayard remplissant les fonctions d'Officier public;
et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Guillot Jean Louis Agnès Guillot

Du vingt trois janvier an mil huit cent quatorze, à sept heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jean Joseph Gabriel Jeanaut né
à Bayard le vingt trois à sept heures du matin fils de Jean Baptiste

et de Marie Thérèse Girard

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Joseph Gabriel Jeanaut

Premier témoin, Jean Agnès âgé de quarante trois ans
Second témoin, Jean Agnès âgé de quarante trois ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Auguste Agnès
Maire de Bayard remplissant les fonctions d'Officier public;
et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Jeanaut Jeanaut Joseph Girard Agnès



Du vingt quatre janvier an mil huit cent quatorze, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jean Louis Agnès né
à Bayard le vingt quatre à six heures du soir fils de Michel

N° 7 et de Adèle Lucie son épouse

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Michel Agnès

Premier témoin, Jean Louis Agnès
Second témoin, Joseph Agnès

Et ont, les déclarans et témoins, signé
CONSTATÉ suivant la loi, par moi Louis Auguste Agnès
Maire de Bayard remplissant les fonctions d'Officier public;
et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Du vingt quatre janvier an mil huit cent quatorze, à trois heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jean Louis Agnès né
à Bayard le vingt quatre à trois heures du soir fils de Jean Louis

et de Marie Thérèse Girard son épouse

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Louis Agnès

Premier témoin, Maurice Girard âgé de quarante trois ans
Second témoin, Joseph Agnès âgé de quarante trois ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé
CONSTATÉ suivant la loi, par moi Louis Auguste Agnès
Maire de Bayard remplissant les fonctions d'Officier public;
et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Girard Agnès